

## **Conseil de Quartier Nord**

### **Réunion du mardi 5 mai 2009**

**Présents** : R. Benhamou – A. Desforges – P. Pellegrini – JF. Veneau – J. Lollivier – M. Garcin – G. Grifféro – J-Y. Martinet – A. Bonnes – Xavier Osmond – J. Merle,

**Diffusion** : Les Membres du Conseil de quartier - les personnes présentes - les Elus de la majorité municipale - J. Julien (président du Conseil de quartier Sud-Est) - A. Lévy - B. Haguët - B. Guiheneuf - Y. Poitout (co-présidents du Conseil de quartier Sud-Ouest) – F.Tartarin – H. Nief – Y. Belle - C. Meunier – Y. Letrone – P Rongy - B.Risacher - D.Lora – M.Santiago – J. Seguin – L. Chabert – F. Albe - M. Messaoudene – C. Marrocchella - Maison des Coulmes (services de la ville).

#### **1 – Visite du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise (SIERG)**

A la demande du Conseil de quartier Nord, R. Benhamou a visité le SIERG et restitué en conseil le compte rendu de la visite.

Le SIERG existe depuis 62 ans et regroupe 32 communes adhérentes. Chaque commune, quelle que soit sa population est représentée par deux délégués. Cette structure assure aux communes un service public « non privatisable » d’approvisionnement en eau potable.

La ville de Grenoble ne fait plus partie du SIERG depuis 1948 suite à des désaccords financiers.

Les tâches administratives et surtout la sécurité dans l’approvisionnement en eau sont assurées par 49 salariés.

Les sites de pompages sont constitués de 5 puits de captage. Les adductions, depuis les puits de captages nécessitent 110 Km de canalisations.

Les 200 000 habitants desservis consomment en moyenne 200 à 300 L d’eau par jour.

La fourniture en eau est de 55.000m<sup>3</sup>/jour (soit 600L/sec) sur une capacité maximale de 100.000m<sup>3</sup>/jours. Les communes disposent environ de deux journées de réserve en eau ce qui permet d’absorber les problèmes et risques de panne. Afin de garantir ce débit, certains diamètres de canalisations peuvent atteindre 1,20 m.

L’eau est captée dans les nappes souterraines de la Romanche, à travers des sables, des graviers et des galets qui agissent comme de très bon filtre. La qualité de l’eau est ainsi exceptionnellement pure. Aucun traitement de l’eau n’est nécessaire et n’est effectué. La qualité est si excellente que l’eau peut être utilisée pour les biberons des nourrissons.

Afin de garantir la quantité et la qualité, il existe tout un dispositif de caméra et un système de surveillance informatisé. C’est en tout 1000 km<sup>2</sup> du bassin de la Romanche qui sont ainsi surveillés.

Les 32 communes du SIERG jouissent d’un système de solidarité (par refacturation interne) ce qui permet d’appliquer une tarification unique indépendante du nombre d’habitants par commune.

#### **2 – Aire de jeu du parc des Maisons Neuves**

L’aire de jeu est maintenant terminée. Le nouveau jeu installé s’adresse surtout à des enfants de moins de 5 ans, ce qui a conduit à réduire la moyenne d’âge de fréquentation. Les enfants les plus grands sont donc un peu frustrés mais en revanche les plus jeunes semblent beaucoup apprécier.

Le Conseil de quartier propose d’organiser un pique-nique en juin afin d’inaugurer officiellement la nouvelle installation. Est proposée la date du 13 juin à 11 H 30.

#### **3 – Demandes d’habitants**

- A plusieurs reprises ont été constatées des traces de véhicules pénétrant sur le parc des Maisons Neuves. Les habitants craignent pour les enfants et souhaiteraient que la Mairie mette en place des obstacles afin d'empêcher l'intrusion de voitures dans le parc.
- Le jardin « Zen » place de Gève est maintenant terminé et redonne effectivement de la fraîcheur à cette place.
- La pétition concernant les problèmes de déjections canines a bien été transmise au Maire qui a répondu personnellement aux 70 signataires de la pétition. Ce problème est récurrent et il semble qu'aucune solution préventive n'ait d'effet sur les habitants dont les chiens déposent leurs excréments en dehors des zones prévues pour cela. Le Conseil de quartier demande à la Mairie d'expérimenter des solutions plus répressives basées sur la verbalisation des contrevenants.
- Le problème de parking anarchique rue du Triève et rue du Mont-Aiguille se poursuit. Lors d'un Conseil de quartier l'idée avait été émise de faire une campagne de sensibilisation en apposant des tracts sur les véhicules. Cette campagne devait mentionner le Conseil de quartier. Les membres ne souhaitent pas être pointés du doigt pour de telles actions d'autant qu'il ne s'agit pas de leur mission. En revanche, le même type d'affichage avec une identification claire de la Gendarmerie ou des services de police semblerait bien plus efficace, mais rendu impossible par la loi.
- Plusieurs habitants ont fait part de la vétusté du terrain de volley du parc des Maisons Neuves. Ce terrain nécessite effectivement une remise en état : redressement des poteaux et installation d'un nouveau filet. Le Conseil de quartier Nord accepte de réserver une part de son budget d'investissement pour cette remise en état.

### **Prochaine réunion : Assemblée générale le 9 juin 2009 à 20h30**

Bon pour diffusion,

Le Président du Conseil de quartier,

Alain Desforges

L'Elu référent,

Gabriel Grifféro